



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU12 CAPD du 5 septembre 2019

Madame la Directrice Académique

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD

Cette CAPD clôt une longue séquence entamée l'année scolaire passée et consacrée à ce mouvement « nouvelle formule ». Peut-être le moment d'en faire un premier bilan. En effet, le mouvement départemental reste l'une des opérations administratives les plus importantes dans la carrière des professeurs des écoles.

Alors que les règles départementales, fruits des négociations entre administration et élu-es du personnels, tenaient compte des situations géographiques disparates, le ministère a décidé de modifier en profondeur et pour toutes et tous les règles du mouvement. Il faut se rappeler que la mise en œuvre de ces nouvelles modalités s'est faite dans le chaos. Les règles ont évolué en cours de procédure. Les élu-es du personnel n'ont pas reçu en temps et en heure les informations fiables qui leur auraient permis d'informer à leur tour les participants.

La seconde phase informatisée du mouvement aura ainsi été remplacée par la création et l'affectation en masse de titulaires de secteurs, un volant d'enseignant-es bouches trous et flexibles à loisir : ces pseudos affectations à titre définitif avec des modalités d'affectation mal définies, parfois contestables, souvent contestées en lieu et place d'un mouvement avec formulation de vœux, des affectations au barème et des règles préétablies claires indiscutables. Non, ce n'est pas le SNUipp-FSU12 qui porte la responsabilité des contestations suite aux affectations des TRS ou des sans-postes : les barèmes, nous les avons toujours publiés dans un souci de transparence. Cherchez plutôt la cause du côté des nouvelles modalités de ce mouvement. Et pour faire avaler ces nouvelles règles aux participant-es, à l'heure de l'école de la confiance, la coercition : menace de nomination sur vœux larges ou sur extension.

Au final, ni la simplification, ni une augmentation de véritables nominations à titre définitif n'auront été au rendez-vous. Simplification dans le but de supprimer toujours plus de postes administratifs dans les directions départementales au détriment de la prise en compte des situations de chaque enseignant : toujours faire plus vite avec moins de moyens ! Pourtant, on le sait, un-e enseignant affecté-e au plus près de ses souhaits est gage d'un meilleur investissement sur le poste obtenu. Détail !

Cette rentrée, ce n'est pas que la dernière phase du mouvement : elle est marquée aussi par la mise en application de la loi sur l'école de la confiance, loi contre laquelle le SNUipp-FSU s'est levé. Pour nous, la disparition des articles concernant les établissements des savoirs fondamentaux et le statut des directrices et directeur est une véritable victoire, victoire à partager avec les parents et les élus, en particulier les élus ruraux. Une victoire incomplète puisque des articles destinés à transformer l'école en profondeur sont restés. Non, ce n'est pas de drapeaux ni de marseillaise dont l'école a besoin pour remettre nombre d'élèves sur le chemin de la citoyenneté ; c'est avec plus de justice sociale, plus de mixité, plus de moyens affectés à l'école que les valeurs républicaines pourront triompher ; Non, ce n'est pas l'obligation d'instruction à 3 ans qui solutionnera l'échec scolaire, mesure seulement destinée à marquer les esprits et à transférer des financements du public vers le privé, d'autant plus lorsque cette obligation s'accompagne d'une rigidification des conditions d'accueil des 3 ans. Cerise sur le gâteau, les EPLEI qui institutionnalisent une école à deux vitesses, signe du renoncement d'une école égalitaire, de l'ambition de la réussite de tous les élèves.

Cette rentrée sera marquée aussi par une nouvelle salve d'évaluations nationales. Nous voulons à nouveau dénoncer ici, outre tous les effets pervers des tests standardisés, leurs véritables objectifs : mise sous tutelle de l'action des enseignant-es à qui on voudrait imposer des méthodes venues des pays anglo-saxons, méthodes qui sont loin d'avoir fait leurs preuves ; mais aussi mise en concurrence généralisée, des élèves, des enseignant-es et des écoles, en définitif, une approche libérale du système scolaire.

Nous voulons aussi en cette rentrée dénoncer l'attaque en règle dont la maternelle est l'objet : Bien loin de l'ambition et de l'équilibre des programmes de 2015, la circulaire de rentrée réoriente et minore les missions de la maternelle, en réduisant son rôle à la préparation au CP. Pourtant, faire trop tôt, trop vite, génère de la difficulté et de l'échec. Les différences de développement, de rythme d'apprentissage risquent d'être abusivement traduites en difficultés scolaires. Des apprentissages essentiels à l'acquisition d'une culture commune ne sont plus réalisés à l'école, ils sont laissés au hasard de l'éducation familiale et les inégalités sociales s'en trouvent renforcées. Le besoin de sécurité affective du jeune enfant est valorisé mais aucun levier d'amélioration des conditions de scolarisation et d'accueil n'est évoqué. Le projet du SNUipp-FSU pour l'école maternelle est tout autre : une école première ambitieuse, soucieuse du bien-être des jeunes élèves, aux conditions d'accueil adaptées à leurs besoins et qui participe de la réduction des inégalités scolaires. Mais cela passe par des moyens supplémentaires, des effectifs réduits accordés à une école maternelle chroniquement sous-dotée, par la réaffirmation de la scolarisation des deux ans dont on connaît tous les bienfaits.

En cette rentrée, le projet du SNUipp-FSU restera celui d'une école de la réussite pour tous, émancipatrice et solidaire, une véritable école de la confiance, mais une confiance non usurpée, confiance dans les potentialités et l'éducabilité de chaque élève, confiance dans les capacités de chaque enseignant et des équipes à inventer cette école de la réussite, une école qui prépare à une société plus tolérante, plus juste et plus humaine.